

PLACEMENT BOURSIER // Malgré un frémissement, les Français sont toujours assez réticents face aux placements à risque. Est-ce le moment d'investir ? Quelles sont les raisons de le faire ?

Cinq bonnes raisons pour investir en Bourse

Marie-Christine Sonkin
@mcsnkin

A lors que le Salon Actionaria, rendez-vous parisien entre les investisseurs et les sociétés cotées, vient de fermer ses portes, le taux de détention d'actions a baissé de 4,6 points depuis 2004 (11,7 % en 2015 contre 16,3 % en 2004). Pourtant, un frémissement en faveur du placement en actions se dessine. Quelles sont les raisons de revenir en Bourse ?

1 LES FONDAMENTAUX EXPLIQUANT LA HAUSSE DU MARCHÉ SONT TOUJOURS LÀ

« Malgré les annonces de la Fed, les banques centrales vont toujours procéder à des rachats de titres. Les liquidités sont donc toujours là, explique Bernard Aybran, directeur de la multigestion chez Invesco AM. Les flux de fonds sont très robustes et la gestion d'actifs est très fortement investie dans toutes les classes d'actifs. » L'environnement est d'autant plus porteur, souligne-t-il que nous nous trouvons dans un « contexte inédit de croissance sans inflation ». Pour Bernard Aybran, le marché américain est certes cher, mais les valorisations ne lui paraissent pas excessives dans la zone euro, au Japon et en Asie émergente.

« Nous sommes aujourd'hui dans un cercle vertueux où la croissance des économies européennes est revenue à la hausse, de même que les résultats des entreprises. La hausse de la Bourse de Paris est portée par la hausse des résultats. En 2018, elle devrait être de l'ordre de 9 à 10 % », renchérit Christian Ginolhac, président de Gaspal Gestion.

Jean-Philippe Muge, directeur du pôle allocation d'actifs de Cyrus Conseil, estime également que le momentum est très bon en Europe et continue à privilégier les actions par rapport aux autres classes d'actifs. Il conseille toutefois de conserver du cash. « L'excès d'optimisme des marchés est un point de

vigilance. Compte tenu des valorisations, qui me semblent historiquement élevées, nous ne sommes pas à l'abri d'une correction qui créerait des opportunités d'investissement. »

2 LES ACTIONS SONT UN BON PLACEMENT SUR LE LONG TERME

Les épargnants qui ont investi juste avant les crises financières de 2001 ou de 2008 ne seront certainement pas de cet avis, mais, sur longue période, les actions restent un placement solide. Selon l'Autorité des marchés financiers (AMF)*, « les placements en actions, sur les principaux marchés boursiers, ont le plus souvent procuré, avec le temps, des rendements réels positifs. Sur une durée longue (20 ans et plus), la fréquence des pertes des actions a été historiquement faible et les placements en actions ont offert une bonne protection du pouvoir d'achat de l'épargne, supérieure à celle des obligations à taux fixe et des placements monétaires. Sur la période allant de 1988 à 2017, un placement régulier diversifié en actions internationales (françaises, anglaises, allemandes, américaines, japonaises) aurait procuré un rendement annualisé moyen de 5,3 % ».

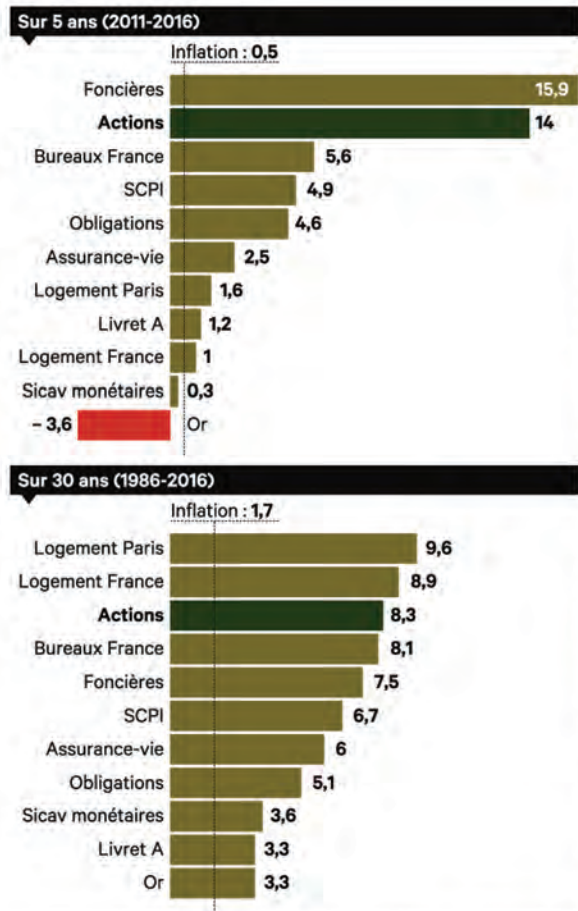
De même, l'Institut de l'Épargne Immobilière et Foncière (IEIF), qui a effectué des calculs de taux de rendement interne (TRI) sur différentes périodes (voir graphiques), relève les bonnes performances des actions, et notamment des foncières cotées, qui arrivent en tête de classement sur la majorité des périodes étudiées.

3 ELLES OFFRENT UN BON RENDEMENT

« Le rendement des actions françaises est actuellement un peu supérieur à 3 % versus des fonds en euros autour de 2 %, des emprunts d'État à 0,70 % et de fonds monétaire à -0,30 % », insiste Christian Ginolhac. « Pour une même société, le rendement de l'action peut être bien supérieur au rendement de ses obli-

Les performances comparées des placements sur longue période

Taux de rentabilité interne, en %



* LES ÉCHOS / SOURCE : IEIF

C'est faux si l'on effectue la comparaison dividendes réinvestis, affirme le président de Gaspal Gestion. Le CAC, dividendes réinvestis, était à 10.707 points au plus haut le 1^{er} juin 2007 contre 13.733 points aujourd'hui [au 24 novembre 2017] soit une hausse de 28 %.

4 LA FISCALITÉ DES PLUS-VALUES EST REDEVENUE ATTRACTIVE

Avec la création du prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 %, l'imposition sur les plus-values redevient raisonnable, même si les titres ne sont pas détenus dans le cadre de contrats d'assurance-vie ou de plans d'épargne en actions. Le projet de loi de finances pour 2018 bouleverse la fiscalité de valeurs mobilières. En résumé, l'imposition en fonction de la tranche marginale d'imposition du contribuable plus prélèvements sociaux est remplacée par une taxe de 30 % (12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % au titre des prélèvements sociaux). En contrepartie, les abattements pour durée de détention seront supprimés. Ils seront toutefois maintenus pour les titres acquis avant le 1^{er} janvier 2018 sur option du contribuable. Mais, dans de nombreux cas, la nouvelle fiscalité sera nettement plus avantageuse.

5 LES ACTIONS NE SONT PAS SOUMISES À L'IFI

Pas sûr qu'il faille pour autant céder ses actifs immobiliers pour acheter des actions. Reste que le nouvel impôt sur la fortune immobilière (IFI) ne concerne, comme son nom l'indique, que la pierre. Tout le reste sort de l'assiette de cet impôt. Il faut en tout cas tenir compte du poids de la fiscalité lorsque se pose la question du choix d'un investissement, sachant que seule la pierre permet d'acheter à crédit.

* Stimuler l'investissement de long terme en actions, juillet 2017.

gations. Par exemple, une obligation Saint-Gobain à 7 ans rapporte 0,80 %, alors que l'action offre un rendement du dividende de 2,6 %. Idem pour Danone avec une obligation à 0,52 % et une action qui rapporte 2,40 %.

Pour Christian Ginolhac, on oublie trop souvent que le rende-

ment des actions est très important dans la performance sur la durée. « Le PEA est l'outil idéal pour profiter de cette composante rendement puisque les dividendes peuvent être réinvestis sans frottement fiscal », précise-t-il.

« On dit souvent que le CAC 40 n'a pas récupéré son niveau de 2007.